

Autorisation de captation et diffusion d'image – Personne majeure

Je, soussigné, <Nom > <Prénom>

Demeurant à :

Né (e) le : _____ à :

Agissant en mon nom personnel.

Autorise/Autorisons <Nom du photographe> _____, ainsi que la Commune de Noyant-Villages, dont le siège se situe au 3 rue d'Anjou, Noyant, 49490 Noyant-Villages à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre du concours de photographies organisé de juillet au 31 décembre 2023 par la commune.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la commune nouvelle d'apporter à la fixation initiale de mon image toutes les modifications, adaptations ou suppressions qu'elle jugera utile. La commune de Noyant-Villages pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Pour une durée indéterminée,
- Sur les territoires : monde, tous pays,
- Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc.)), supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc.), droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Fait à _____, le _____,

Signature :